

Paris le 5. J^{bre} 1818

2189.

Ministère
de
l'Intérieur.

N^o Don.
N^o 26457.

Ecole
de
Rome.
Explications
au Sign. Dad
de
Rome.

Monsieur, votre lettre du 22. août. J^{ois} qui m'a apporté des
détails sur l'Ecole de Rome, ne répond qu'imparfaitement à mon attente.
Le crédit est de 100,000. f. dont 90,000. f. pour frais habituels, et 10,000. f. pour
travaux extraordinaires. Je vous recommande et je dois vous acquiescer
re profondément de vous renfermer dans ce limite. C'est tout
moment-la même que vous m'exposez des besoins qui porteront les frais
ordinaires à 106,000. f.

Vous soumettez bien de compte. Voici pourquoi :
Vous proposez à 3,000. f. ce qui vous semble indispensable pour chaque
élève, tandis que la portion de chacun a été réglée à raison de 2,400. f.
Vous mettez donc 600. f. de plus, et c'est particulièrement à cause de la
nourriture que cette augmentation a lieu.

Mais il est impossible de maintenir la table sur ce pied, et vous devez
absolument tendre à rentrer à cet égard dans la ligne primitivement tracée.

Je suppose que cette année vous ne ferez pas de dépenses, malgré toute
votre économie, moins de 2,700. f. par élève. Cela fera cependant que
59,400. f. au lieu de 66,000. f. indiqués par vous, et par conséquent 6,600. f.
de dépense de moins.

Vous portez après cela pour la nourriture et pour vous et	
attachés au service	5,760. f.
Puis, pour nourriture de 3. domestiques	1,370.
Ensemble.	7,130. f.

Pour 6,000. f. de plus, il faut que cet article de dépenses, et si j'y ajoute
pour arriver là, à réduire le nombre de sous-employés, il me faut par conséquent
prendre cette mesure. A Paris, dans tous les étab^{ts} publics, on fait d'ordinaire
et modéré, et restreint au p^u choses argentées à Rome, il en doit être de même.

Il y a aussi des diminutions à espérer sur les autres parties, entre autres sur
la dernière de celles que vous désignez, l'entretien du linge, dans lequel j'espère
après les acquisitions que nous avons récemment faites, ne doit pas monter à 12,000. f.

Je voudrais, Monsieur, que l'état de nos finances me permit d'y
regarder de moins près. Mais tout nous prescrit la plus grande réserve. Dans
tous les temps, le adm. ons p^u qui doivent borner leurs dépenses au strict
nécessaire, mais cette loi ne doit jamais être plus religieusement observée,
qu'en ce moment-ci. Je vous prie de vouloir bien vouloir sagement au
dispositif à faire d'après les explications que j'ai précédentes.
J'ai l'honneur de vous offrir, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Le M^o de l'Etat de l'Intérieur.
Lafayette

M. Eschmi, N^o de l'Ecole de Rome.